

## Mission en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins

**Action n°3 : Mise en place d'un réseau de professionnels de soutien à l'exercice médical (infirmiers en pratique avancée/IPA et assistants médicaux)**

Mission(s) ACI	Mission en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins
<b>Objectifs régionaux de référence (PRS 2018-2023)</b>	« Faire évoluer l'offre de santé pour mieux répondre aux besoins » <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la qualité, la sécurité et la pertinence des soins</li> <li>Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients</li> </ul>
<b>Contexte de l'action</b>	Le manque de médecins sur le territoire entrave la qualité de l'ensemble de la chaîne de prise en charge. Les assistants médicaux permettraient d'aider les médecins dans leur pratique et de leur faire gagner du temps médical. La présence d'infirmiers en pratique avancée, organisée à l'échelle des territoires, permettrait d'agir en complémentarité avec les infirmiers référents, pour améliorer la qualité de la prise en charge. Un tel maillage d'IPA permettrait d'accroître la capacité de déploiement des actes.
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le déploiement des IPA pour optimiser le temps médical</li> <li>Favoriser le déploiement des assistants médicaux pour optimiser le temps médical</li> </ul>
<b>Personnes référentes de l'action</b>	
<b>Éléments du diagnostic territorial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Part de la population sans médecin traitant</li> <li>75 médecins spécialistes en médecine générale sur le territoire dont 42 de plus de 60 ans</li> <li>Nombre d'IPA (zéro sur le territoire)</li> <li>150 IDE présents sur le territoire</li> <li>3 assistants médicaux sur le territoire (1 ETP et 2 x 0,5 ETP)</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des réunions d'informations (webinaires ou en présentiel) sur les formations d'IPA et d'assistant médical</li> <li>Identifier les professionnels intéressés par la collaboration avec les IPA</li> <li>Identifier les IPA sur le territoire</li> <li>Faciliter la réalisation de stages IPA sur le territoire</li> <li>Accompagner les infirmiers à la formation d'IPA</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les assistants médicaux sur le territoire</li> <li>• Identifier les professionnels intéressés par le recrutement d'un assistant médical</li> <li>• Accompagner la formation des secrétaires ou autres vers la formation d'assistant médical (contrats de formation) via AMI de l'ARS et autres structures</li> </ul>
<b>Lien avec les autres actions de la CPTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des téléconsultations au bénéfice des personnes non mobiles sans médecin traitant, victimes de maladies chroniques, disposant d'un infirmier référent</li> <li>• Favoriser l'accès à un médecin traitant</li> </ul>
<b>Public bénéficiaire</b>	IDE et médecins du territoire de la CPTS Population de la CPTS
<b>Territoire couvert</b>	Ensemble du territoire de la CPTS
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance Maladie</li> <li>• ARS</li> <li>• Associations IPA</li> <li>• Ordres professionnels</li> <li>• Universités BFC</li> <li>• IFSI</li> <li>• FEMASCO</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A débuter au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022